

Vaud : bilan des accidents de la circulation en 2017

Malgré l'augmentation du nombre de véhicules dans le canton et de conducteurs se déplaçant quotidiennement, le bilan est stable en matière de circulation pour l'année 2017. Les accidents sont légèrement inférieurs à ceux enregistrés en 2016.

Depuis plus de dix ans, le nombre de personnes tuées sur les routes vaudoises diminue. En 2004, 56 personnes avaient trouvé la mort sur les routes. En 2017, 21 décès ont été dénombrés. L'an dernier, 4'625 accidents se sont produits totalisant 2'025 victimes. Parmi les accidents mortels, 15 ont touché des piétons (7), des motards (7) et un cycliste, d'où l'importance d'insister sur leur vulnérabilité vis-à-vis des autres usagers. De manière générale, le nombre d'accidents avec et sans victime a lui aussi tendance à diminuer tandis que le parc de véhicules a augmenté de près de 20% dans la dernière décennie. La population vaudoise a également augmenté de plus de 18% durant la même période.

Les causes principales d'accident dans le canton sont l'inattention ou la distraction (13.3%), la vitesse (12.5%), l'alcool (11.5%) et le non-respect des distances de sécurité (8.7%). Bien que l'inattention soit la première cause des accidents en général, la police souligne le fait que la première cause identifiée des accidents mortels est l'influence de l'alcool et rappelle qu'entre boire ou conduire, il faut choisir.

Pour la conseillère d'Etat Béatrice Métraux, "ces chiffres relativement stables sont le résultat de nombreuses mesures et améliorations en matière de sécurité des véhicules et du réseau routier. Les multiples actions entreprises par la Police cantonale en collaboration avec les polices communales, à l'image des campagnes de prévention, jouent également un rôle primordial. Cet effort doit continuer afin de réduire les risques et les pertes en vies humaines ainsi que les coûts sociaux des accidents. »

A Lausanne, les chiffres des accidents placent 2017 en quatrième position des années les plus sûres, avec 980 constats d'accidents (2016 : 976). Le nombre de cas avec des blessés graves a chuté de 24% dans la capitale vaudoise en 2017, après une année 2016 déjà en baisse de 21,7% (2016 : 54 / 2017 : 41); jamais ce chiffre n'a été aussi bas durant les 10 dernières années. Trois accidents mortels ayant conduit au décès de quatre personnes sont à déplorer. Les contrôles de vitesse mobiles ont diminué de 9% à Lausanne, ce qui a conduit à une diminution de 15,8% des personnes dénoncées. 2,36% des véhicules contrôlés étaient en excès de vitesse. Une diminution est également constatée en matière d'amendes d'ordre apposées (-13,8%).

Prévention routière en 2017

Avec l'augmentation constante du nombre de véhicules sur les routes et autoroutes du canton, il est impératif de respecter les règles de circulation. Les polices vaudoises veillent à leur respect tout en développant des campagnes et des actions de prévention touchant tous les usagers de la route, en particulier les plus vulnérables.

Cette année encore, la Police cantonale vaudoise, les Polices communales et la Police de Lausanne ont mené de nombreuses actions visant à sensibiliser la population, avec l'appui de plusieurs partenaires comme le Touring Club Suisse (TCS), le bureau de prévention des accidents (bpa), la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) ou encore le Service des automobiles et de la navigation (SAN). En 2017, l'accent a notamment été mis sur la sécurité des piétons et des cyclistes ainsi que sur les risques d'accidents causés par la consommation d'alcool.

Lausanne, le 15 mars 2018

Police cantonale vaudoise

Police municipale de Lausanne

Renseignements :

*Jean-Christophe Sauterel, Police cantonale, Chef direction prévention et communication
021 644 80 22 ou 079 705 29 91*

*Jean-Philippe Pittet, Police de Lausanne, Responsable communication et prévention,
021 315 33 55*